



Lutte contre les perturbateurs endocriniens dans les crèches lyonnaises

22 novembre 2023

Sommaire

1. Le plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens à Lyon
2. Les fiches actions petite enfance
3. Focus sur le projet exp'air
4. Conclusions opérationnelles

Le plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens à Lyon

Signature de la Charte du RES le 4 octobre 2021

Constitution d'un groupe de travail interservice en janvier 2022

Travail du groupe plan interne sur 2022 et introduction du plan PE dans le CLS

Vote à l'unanimité du plan interne en CM en janvier 2023

Signature du CLS avec près de 60 partenaires externes

A venir: construction du plan externe

Le plan en synthèse:

4 axes, 27 actions:

1/ Caractérisation et réduction des expositions aux perturbateurs endocriniens: surveillance plomb, PE dans l'eau, QAI, PFAS, phtalates dans les crèches,

2/ Limitation des expositions par l'alimentation et des achats en faveur de la santé: spaser, bio dans la restauration des crèches et écoles, vaisselles crèches, conditionnement cuisine centrale, soja,

3/ Conception, maintenance et entretien des sites et bâtiments: matériaux construction et rénovation, maintenance des systèmes de ventilation, techniques de nettoyage, pesticides sur les terrains de sport et matériaux des terrains,

4/ Formation et communication à destination des agents et du grand public: 1000 jours, formation aux agents, plan d'action externe

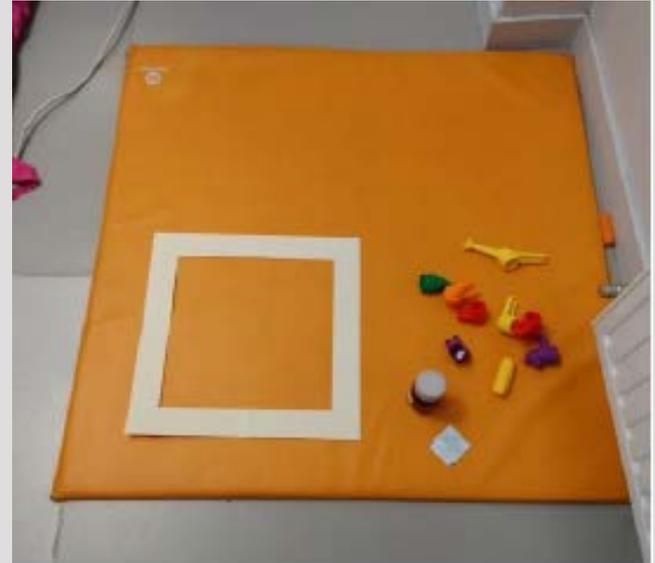
Les fiches actions qui concernent les crèches municipales

- La surveillance de la qualité de l'air dans les ERP
 - La caractérisation des risques sanitaires au niveau des écoles et EAJE de la Ville de Lyon concernant les PFAS
 - **Le lancement du projet exp'air: suivi des phtalates dans les crèches**
 - **L'identification des achats publics à fort enjeu de santé**
 - **La modification du marché alimentaire dans les crèches**
 - **La suppression de la vaisselle en plastique dans les crèches**
 - **La prescription des matériaux favorables à l'air intérieur**
 - L'accompagnement du choix des produits d'entretien dans les ERP accueillant un public vulnérable
 - La formation des agents de la Ville aux problématiques des perturbateurs endocriniens
-
- Des nouveaux projets en complément menés par la Direction de la petite enfance, notamment celui des couches compostables

Focus sur le projet Exp'air

Un projet lancé en partenariat avec le CSTB et cofinancé par l'Ademe

- 3 crèches choisies pour leur diversité de situations
- Un focus sur les phtalates dans l'air et dans les poussières
- Des prélèvements dans les salles d'activité, les dortoirs, les salles de change
- Deux campagnes: en été et en hiver



Conclusions opérationnelles

Des grands principes à prendre en compte dans la construction des projets du point-de-vue administratif et politique:

- Besoin de s'asseoir sur une base scientifique pour définir le niveau de risque « acceptable »
- Composer avec la réglementation existante notamment pour ce qui est des ERPV (traitements retardateurs de flamme, réglementation sols souples)
- Composer avec les alternatives techniques existantes
- Accompagner le changement: enjeu du « non-anxiogène » sur des substances ubiquitaires et pour certaines « éternelles » (travail sur les phtalates d'abord), approche sociologique de la compréhension des barrières au changement
- ... et composer avec les contraintes économiques